

Lourdes, le 20 février 2023

Réponse du bureau départemental RENAISSANCE HAUTES PYRÉNÉES au communiqué du PS LOURDES-VALLEES DES GAVES

Publié lundi 20 février 2023 sur le site : lourdes-infos.com

REPAS CROUS A 1€

Nous ne sommes pas contre le repas à 1€ : c'est nous qui l'avons créé et c'est nous qui l'avons maintenu.

Lors de la crise Covid, afin de répondre à une situation d'urgence exceptionnelle, nous avons mis en place le repas à 1€ pour tous les étudiants. Depuis 2021, le périmètre du dispositif a été recentré sur les celles et ceux qui en ont le plus besoin, à savoir les étudiants **boursiers et précaires**.

Et ça marche. En 2022, ce sont **19 millions de repas à 1€** qui ont été distribués par les CROUS aux étudiants boursiers et précaires.

Cette mesure de justice sociale est entièrement compensée aux CROUS par l'Etat à hauteur de **50 M€ par an**. Dans le cadre du PLF 2023, nous avons sanctuarisé cette enveloppe pour l'année universitaire 2022-2023.

Tous les étudiants qui en ont besoin bénéficient du repas à 1€

Les **étudiants boursiers y sont éligibles de manière automatique**. En 2021-2022, près de **38 % des étudiants** boursiers, soit 720 000 jeunes.

Tout étudiant non-boursier en situation de précarité peut par ailleurs en bénéficier. Grâce à un accès simplifié au bénéfice de la mesure, le nombre de repas à 1€ pour les étudiants précaires non-boursiers a doublé entre la rentrée 2021 et la rentrée 2022. En 2022, **1 million de repas à 1 € ont ainsi été servis à des étudiants précaires non-boursiers**.

Tous les autres étudiants bénéficient d'un repas au tarif social de 3,30 €, nettement en deçà du coût de revient d'un repas, autour de 8€.

Notre vision est simple : aider plus ceux qui en ont le plus besoin.

Nous avons l'occasion de sanctuariser cette mesure pour les étudiants boursiers et les plus précaires. En Commission, nous avons adopté **des amendements de réécriture pour que tous les étudiants boursiers et défavorisés puissent y avoir accès de façon pérenne**.

La rapporteure socialiste avait proposé des amendements visant à préciser cette réécriture, des améliorations bienvenues auxquelles nous étions favorables. Mais **les députés NUPES et RN ont préféré voter contre l'inscription pérenne du principe d'aider plus les étudiants qui ont le plus besoin**.

Nous assumons de concentrer nos efforts sur ceux qui en ont le plus besoin. Nous avons voté contre le fait de favoriser des étudiants qui n'en ont pas besoin, au détriment de ces fonds utilisés pour d'autres besoins étudiants défavorisés.

Étendre la mesure actuelle à l'ensemble des étudiants plutôt qu'aux seuls boursiers et précaires **coûterait environ 90 M€**. Prévoir en plus un repas le soir dans l'ensemble des points de vente aurait également un surcoût, que les auteurs de l'amendement ne chiffrent pas mais qui serait considérable.

Nous restons fidèles à nos valeurs : **aider les plus précaires et cibler nos mesures pour agir au plus proche des besoins**.